

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 7 décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du Conseil à LIGNE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 13

Nombre de délégués participant au vote : 12

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU

Elus Le Cellier : Michaël DAVID,

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI,

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Jacqueline LE TEXIER, Florence BEZIER, LE BRESTEC Damien

Titulaires absents excusés :

Elus Couffé : Suzanne LELAURE (pouvoir à Cecile COTTINEAU) Frédéric DELANOUE,

Elus Le Cellier : VERMOSEN Céline, Philippe MOREL, Aurelia AUDRAIN,

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Anita MENET jusqu'au point 6)

Elus Mouzeil :

Suppléants présents :

Elus Couffé :, COTTINEAU Cécile (pouvoir de Suzanne DELAURE),

Elus Le Cellier :

Elus Ligné : JOURDON Deborah, MENET Anita (pouvoir de Maurice PERRION jusqu'au point 6) ,

Elus Mouzeil :

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : MBILEMBI BOMODO Eugénie FEILLARD Sylvie, LE MOAL Sylvie

Elus Le Cellier : HERBETTE Stéphanie, BAUDEL Alice, ERMENEUX Alix, HERBETTE Stéphanie, PICAT Didier

Elus Ligné : NIEL Guillaume, VASSAULT DUVAL Aurélie

Elus Mouzeil JULIENNE Marina, DESORMEAUX Benoît, RAFFIN Marie, TRUIN Nathalie

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

N°13.12.2023-04 DEMANDE DE SUBVENTION (BIENAITRE PARENTS)

L'association BIENAITRE PARENTS sollicite une subvention au titre de l'exercice 2023 pour les ateliers parents-enfants qu'elle mène sur le territoire du SIVOM. Ces ateliers nommés « Bougeothèque » font appel à une psychomotricienne pour proposer un temps de rencontre entre parents par le biais de l'éveil corporel, et accompagner les parents dans un suivi du développement moteur de leur enfant de 18 mois à 5 ans. Ils ont lieu à Ligné 2 fois par mois, font appel à une contribution des familles et sont ouverts à tous les parents accompagnés de leur enfant.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 044-244400669-20231213-13122023_04-DE



Dans le cadre du soutien à la parentalité, le SIVOM mène des actions de façon transversale via les activités des services petite enfance, enfance et jeunesse sur le secteur.

Afin d'encourager les initiatives de l'association, de développer du partenariat autour de la parentalité et de soutenir les actions de proximité qui ont pour objectif de renforcer la relation parent-enfant, **et après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

<u>Suffrages exprimés :</u>			
Voix pour : 12	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- **De valider** le montant d'une subvention de 300 € à l'association BIENAITRE PARENTS
- **D'autoriser** Mme La Présidente à effectuer ce versement

La Présidente,
Anne-Marie CORDIER


Mairie du Secteur de Ligné
2 place de la Porcellerie
44850 LIGNÉ
Tél : 02 51 12 20 04
sivomligne@orange.fr

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :